

Le Canada compte bien ménager un meilleur avenir aux femmes. Nous savons que cet engagement exige une redistribution importante des ressources financières. Ainsi, notre nouvelle façon de concevoir le rôle de la femme dans la société et son besoin d'indépendance économique commandent une révision en profondeur des régimes de pension et de sécurité sociale, de même que du régime fiscal.

De surcroît, pour bâtir une société plus juste où la femme sera l'égale de l'homme dans toutes les sphères d'activité, il s'impose que les hommes assument leur part de responsabilité vis-à-vis de leur foyer et de leurs enfants. Nous nous félicitons de constater que le programme d'action met l'accent sur la question des responsabilités familiales.

#### Synthèse

D'ici la fin de la Décennie pour la femme, nous aurons complété, en collaboration avec les provinces, une révision attentive de toutes nos politiques économiques et sociales afin d'y déceler tout élément susceptible d'encourager ou de ralentir l'indépendance économique de la femme canadienne.

Il est bien évident qu'on ne peut légiférer dans tous les secteurs d'activité, mais un programme législatif bien conçu peut engendrer certains changements d'attitude, dont, plus particulièrement dans le secteur des responsabilités familiales et de l'éducation des enfants. C'est ainsi qu'il nous faudra étudier les dispositions prévues pour les congés de maternité pour en arriver à la formule du congé parental.

De même, le Gouvernement ne peut pas s'ingérer dans le partage des biens d'un couple toujours uni par les liens du mariage. Toutefois, nous pouvons analyser et étudier la façon dont la Loi de l'impôt sur le revenu encourage les dispositions visant à la sécurité économique du parent, habituellement la mère, responsable des soins des enfants.

Nous commençons à peine à saisir tous les risques encourus par la femme qui quitte le monde du travail pour s'occuper de ses enfants ou encore qui se retrouve avec un mari malade, veuve ou en rupture de mariage. La statistique nous démontre bien la grande pauvreté que connaissent bien de ces femmes. Soixante-huit pour cent des familles monoparentales ont un revenu bien en deçà du seuil de pauvreté.

Nous sommes encore loin de fournir tous les services sociaux essentiels comme, disons, des services de garderie, ou encore de reconnaître la pleine valeur du travail non rémunéré de l'épouse au foyer.

La famille saura retrouver sa force grâce à l'indépendance économique de la femme et seulement alors saurons nous partager toutes les responsabilités. Voilà l'orientation de notre engagement, conscient des obstacles à surmonter, comme le manque de sensibilisation à la question, sans parler des problèmes comme les contraintes et les difficultés économiques qui ne sont pas une source d'encouragement pour donner à la femme ce qui lui revient de droit. Il y a un coût à l'égalité des chances et si nous ne sommes pas prêts à assumer ce coût, nos efforts seront vains et la situation économique de la femme demeurera toujours très instable.

La lutte pour l'égalité, le développement et la paix sera longue, mais, comme Nellie McClung, une des premières championnes du droit de vote pour les femmes le disait : "Atteindre l'idéal que constitue l'égalité des chances, voilà le sens profond de la vie."